

NOTE



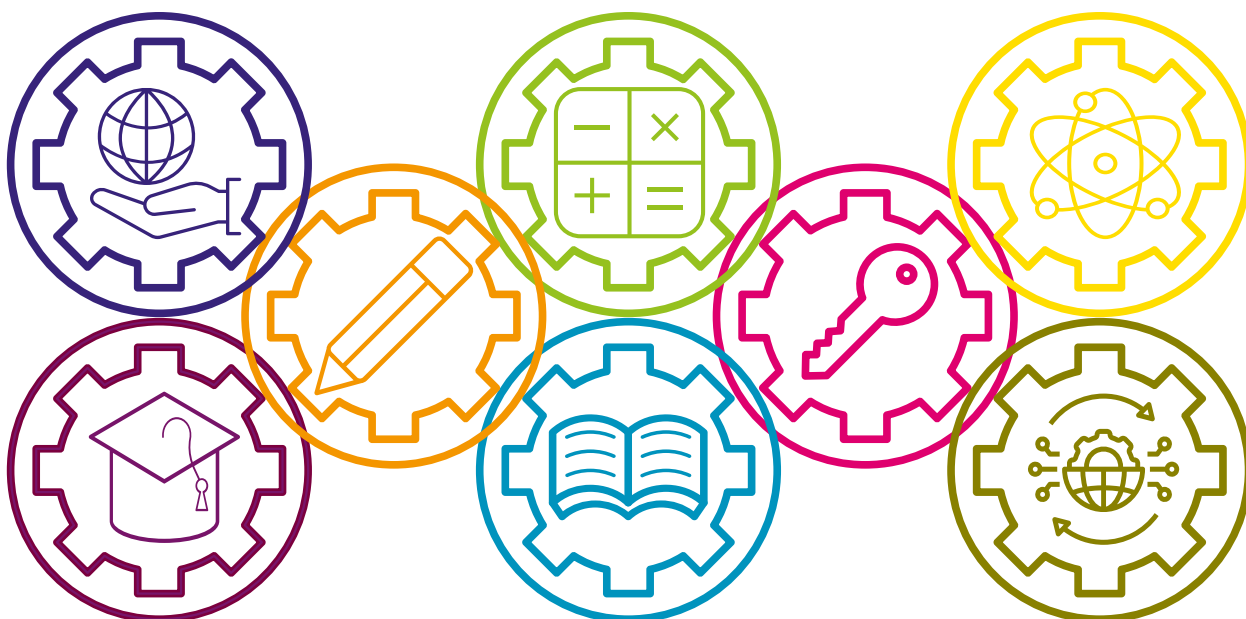
D'ORIENTATION

DONNÉES PROBANTES,
PRATIQUES ET CONSEILS
POUR L'ÉLABORATION DES
POLITIQUES

NUMÉRO 01: MAI 2022

LES MICROCERTIFICATIONS EN PLEIN ESSOR:

DANS QUELLE MESURE SONT-ELLES IMPORTANTES
POUR FAIRE DE L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG
DE LA VIE UNE RÉALITÉ?



LES MICROCERTIFICATIONS EN PLEIN ESSOR

Dans quelle mesure sont-elles importantes pour faire de l'apprentissage tout au long de la vie une réalité?

© Fondation européenne pour la formation, 2022

Reproduction autorisée moyennant mention de la source.

Titre original: "Micro-credentials are taking off"

Traduction française par le Centre de traduction des organes de l'Union européenne, non révisée par l'ETF. En cas de doute quant à l'exactitude des informations ci-inclues, veuillez vous reporter à la version originale.

Pourquoi mettre l'accent sur les microcertifications?

Les microcertifications sont un phénomène émergent dans le monde entier. Elles sont considérées comme déterminantes pour le perfectionnement et la reconversion, en réponse aux transformations qui se jouent sur les marchés du travail. Les nouvelles technologies et la transition écologique et numérique modifient la demande en compétences¹ et, dans cette optique, les personnes concernées devront se mettre à jour et veiller à ce que leur formation soit mieux adaptée aux besoins individuels.

Que sont les microcertifications?

Pourquoi les microcertifications sont-elles importantes?

Comment les microcertifications peuvent-elles interagir avec d'autres outils dans le domaine de l'enseignement et de la formation?

Quelles sont les conséquences de leur adoption pour les politiques en matière d'apprentissage tout au long de la vie?

Les formations sont de plus en plus courtes et ciblées. Elles peuvent être proposées par divers prestataires, y compris des prestataires extérieurs au système éducatif formel. Comment pouvons-nous garantir la transférabilité des résultats de ces si courtes formations? Comment pouvons-nous veiller à ce que tous les acquis d'apprentissage puissent être reconnus, afin de permettre aux apprenants de combiner leurs expériences scolaires et professionnelles et d'évoluer de façon flexible entre différents secteurs éducatifs? Les microcertifications pourraient être l'une des solutions.

Encadré 1. Enquête de l'ETF sur les microcertifications

En mai et juin 2021, l'ETF a mené une enquête examinant le point de vue des différents acteurs et parties prenantes de l'enseignement, de la formation et du marché du travail sur les microcertifications. Cette enquête a concerné principalement les pays voisins de l'UE. Nous avons reçu 499 réponses en provenance de 60 pays du monde entier, ce qui nous a donné une vue d'ensemble des avis sur les microcertifications.

Au moyen d'un questionnaire, les participants ont été invités à donner leur point de vue sur les microcertifications, les raisons pour lesquelles elles sont importantes, la différence qu'elles peuvent faire et la façon dont elles peuvent être associées aux mécanismes existants d'assurance qualité et de reconnaissance académique. Les personnes interrogées étaient des prestataires d'enseignement et de formation formels et non formels, des autorités et agences nationales et des acteurs du marché du travail.

Le but de l'enquête était de déterminer le soutien nécessaire pour favoriser une approche axée sur les microcertifications et de recueillir des exemples de microcertifications existantes, ainsi que des avis sur les conséquences de leur adoption et de leur utilisation. En fonction des réponses, les résultats de l'enquête étayaient la définition des microcertifications en tant qu'outil partagé, en parallèle avec d'autres instruments d'apprentissage tout au long de la vie.

Les microcertifications sont-elles NOUVELLES?

Les participants à l'enquête ne considèrent pas les microcertifications comme un phénomène nouveau. Elles sont pour la plupart associées à

des certifications existantes attestant les éléments suivants:

¹ [Changing skills for a changing world: Understanding skills demand in EU neighbouring countries | ETF \(europa.eu\)](#)

- une courte expérience d'apprentissage (formations courtes pour le perfectionnement et la reconversion, dans un cadre formel ou non formel, ainsi que certaines parties de programmes d'enseignement formel);
- une aptitude avérée (certificats professionnels, certificats de compétence décernés par des organisations professionnelles ou autres organismes habilités, distinctions certifiant la validation de l'apprentissage non formel et informel).

Ces deux facettes des microcertifications sont corroborées par le point de vue des personnes interrogées sur leurs caractéristiques les plus importantes: les microcertifications reflètent à la fois une expérience d'apprentissage

individuelle et le résultat d'une évaluation des connaissances, des aptitudes et des compétences. L'autre caractéristique clé des microcertifications est leur lien avec les certifications existantes: elles devraient s'articuler autour d'une certification reconnue ou d'une partie d'une certification reconnue, afin que les apprenants et les employeurs soient en mesure d'envisager un parcours spécifique des microcertifications aux certifications.

Cela souligne l'importance de l'évaluation dans la conception des microcertifications, ainsi que l'importance de leur interaction avec les certifications traditionnelles et de leur concentration sur des aptitudes et compétences spécifiques (encadré 2).

Encadré 2. Quelles certifications ne sont pas des microcertifications?

Nous avons demandé aux participants de citer les certifications qui ne peuvent pas être considérées comme des microcertifications. Les réponses montrent qu'une certification n'est pas considérée comme une microcertification si elle:

- n'inclut pas une évaluation des aptitudes ou compétences – il n'existe pas de microcertification sans évaluation;
- est une certification d'enseignement formel complète (macrocertification) – les microcertifications devraient être de plus petites tailles qu'une certification;
- n'a pas de valeur autonome – les microcertifications devraient être des modules pertinents, soit sur le marché du travail soit parce qu'elles ajoutent une certaine valeur aux certifications de l'enseignement formel;
- n'est pas soumise à un processus d'assurance qualité (ou n'est pas décernée par un organisme reconnu);
- ne représente pas un petit volume d'acquis d'apprentissage: les microcertifications représentent un acquis correspondant à une courte période d'apprentissage.

Pourquoi les microcertifications sont-elles importantes?

Les microcertifications sont importantes pour les parties prenantes, principalement parce qu'elles peuvent être utilisées pour répondre à un besoin spécifique en matière de travail et

peuvent également être utilisées pour reconnaître des acquis d'apprentissage obtenus en dehors de l'enseignement formel.

Encadré 3. Avantages des microcertifications

Selon l'enquête, les avantages des microcertifications sont les suivants.

- Les microcertifications présentent un intérêt immédiat pour la demande sur le marché du travail (elles sont associées à des aptitudes/compétences spécifiques, elles répondent à un besoin spécifique en matière de travail, elles répondent à l'évolution du marché du travail, elles facilitent l'accès rapide au

travail et elles comblent l'écart entre les certifications de l'enseignement formel et les exigences spécifiques du secteur ou du lieu de travail).

- Les microcertifications favorisent l'apprentissage individuel (elles sont centrées sur les besoins spécifiques de l'apprenant, permettent de facilement renforcer l'apprentissage par petits morceaux, peuvent être empilées en vue d'une certification et facilitent l'accès à l'enseignement formel. De plus, les apprenants peuvent progresser à leur propre rythme).
- Les microcertifications ont une valeur autonome (une microcertification est une partie pertinente d'une certification ou d'une distinction complémentaire/supplémentaire pouvant avoir un sens sur le marché du travail et ajoute de la valeur à une certification d'enseignement formel).
- Les microcertifications facilitent la reconnaissance des aptitudes, connaissances et compétences de la personne concernée (elles facilitent la formalisation et la transférabilité des aptitudes et compétences de cette personne, améliorent la visibilité de l'apprentissage tout au long de la vie, facilitent la reconnaissance des acquis d'apprentissage obtenus en dehors de l'enseignement formel, permettent de reconnaître la maîtrise d'un sujet ou un niveau de compétence plus élevé dans un domaine donné et facilitent la visibilité numérique).
- Les microcertifications facilitent la conception d'une formation flexible (elles demandent moins d'efforts de conception et permettent à l'apprenant de suivre son apprentissage à la demande, selon les besoins).
- Les microcertifications représentent des économies de temps et d'argent (courte durée de l'apprentissage et prix raisonnable pour ceux qui le financent eux-mêmes).

Façonner le concept des microcertifications

Pour soutenir la mise en œuvre des microcertifications en tant qu'outil partagé, il est essentiel de définir un concept ou une approche commun(e) des microcertifications. À ce jour, la Commission européenne et l'UNESCO ont élaboré des propositions sur la définition des microcertifications (encadrés 4 et 5). De même, les résultats de l'enquête de l'ETF mettent en évidence les principales caractéristiques des microcertifications, qui sont énumérées ci-dessous.

Accent mis sur les aptitudes ou les compétences

Le côté «demande» des microcertifications est important. Les microcertifications devraient se concentrer sur les compétences et les aptitudes qui répondent aux besoins spécifiques actuels d'un apprenant ou d'un employeur.

Évaluation fondée sur des normes

Les microcertifications reconnaissent l'obtention d'acquis d'apprentissage liés à une aptitude ou à une compétence spécifique. Pour cette raison, les microcertifications représentent des normes en matière d'aptitude ou de compétence, qui servent à évaluer les acquis d'apprentissage de la personne concernée.

Qualité

Les organisations qui décernent des microcertifications sont chargées d'élaborer des normes en matière d'aptitude ou de compétence et sont tenues de veiller à ce que l'évaluation des acquis d'apprentissage d'une personne donnée respecte ces normes. Ces normes de compétence peuvent devoir être validées par des organismes externes (par exemple des partenaires au sein du secteur concerné ou une agence d'assurance qualité).

Empilabilité

Les microcertifications peuvent représenter non seulement une aptitude ou une compétence distincte, mais aussi une combinaison d'aptitudes ou de compétences. Empilées de façon cohérente, les microcertifications peuvent à elles seules constituer une distinction importante ou bien être regroupées en vue d'une certification.

Encadré 4. Une approche européenne des microcertifications (2021)

La proposition de recommandation du Conseil sur une approche européenne des microcertifications (2021)² préconise l'utilisation des microcertifications en raison de leur capacité à améliorer l'employabilité et l'apprentissage tout au long de la vie, et suggère de tirer le meilleur parti des outils existants pour les développer. Elle propose dix principes applicables à la conception et à la délivrance des microcertifications. Notamment, elle souligne l'importance de l'évaluation dans la définition des microcertifications, ainsi que de la qualité, de l'employabilité et de la pertinence³.

Encadré 5. Proposition de l'UNESCO pour une définition globale des microcertifications (2021)⁴

Une microcertification:

- est un relevé d'acquis d'apprentissage ciblés, qui atteste de ce que l'apprenant sait, comprend ou peut faire;
- inclut une évaluation fondée sur des normes clairement définies et est attribuée par un fournisseur de confiance;
- a une valeur autonome mais peut également contribuer à d'autres microcertifications ou macrocertifications ou les compléter, y compris grâce à la reconnaissance de l'apprentissage antérieur;
- respecte les normes exigées par l'assurance qualité concernée.

Si une grande importance est accordée à l'introduction des microcertifications dans l'enseignement supérieur⁵, on connaît en revanche beaucoup moins bien leur fonction dans l'EFP et dans l'apprentissage des adultes.

Les deux exemples ci-dessous, qui viennent de pays partenaires⁶, sont globalement conformes aux caractéristiques principales des microcertifications (bien que le terme «microcertification» ne soit pas encore utilisé par les fournisseurs nationaux).

Encadré 6. Les microcertifications dans l'EFP⁷

Géorgie

En Géorgie, de courts programmes de formation professionnelle et de reconversion permettent d'apprendre des tâches spécifiques liées à certaines professions ou activités professionnelles. Ils peuvent être proposés par toute entité juridique, y compris en dehors du système d'enseignement formel, notamment par des entreprises privées, des centres de formation et des associations. Pour obtenir le droit de délivrer un certificat reconnu par l'État, le prestataire doit être agréé et le programme doit répondre à certaines exigences spécifiques: les acquis d'apprentissage doivent être conformes aux niveaux 2-5 du cadre national des certifications et le programme doit se fonder sur des normes

² <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:52021DC0770>

³ ANNEXE II de la proposition – Principes de l'Union applicables à la conception et à la délivrance des microcertifications: <https://education.ec.europa.eu/sites/default/files/2022-01/annex%202%20to%20the%20proposal%20on%20micro-credentials.pdf>

⁴ Oliver, B. (septembre 2021). A conversation starter: Towards a common definition of micro-credentials. Paris, UNESCO https://www.edubrief.com.au/uploads/4/5/0/5/45053363/draft_unesco_report_microcredentials_13_sept_21.pdf

⁵ [A European approach to micro-credentials – Output of the micro-credentials higher education consultation group – Final report. Décembre 2020](#)

⁶ En fonction des commentaires recueillis dans le cadre de l'enquête

⁷ Comme indiqué dans la fiche sur le cadre national des certifications:

<https://www.etf.europa.eu/sites/default/files/document/Georgia.pdf> Qualifications | ETF (europa.eu)

professionnelles ou des normes d'EFP, ou bien sur des modules de programmes d'EFP agréés, ou bien sur les exigences légales pertinentes régissant l'activité professionnelle, ou encore sur des documents contenant des informations sur les professions, tels que la norme CIP (classification internationale type des professions) ou les classifications nationales. Les établissements d'enseignement peuvent fournir des programmes de formation professionnelle et de reconversion fondés sur des programmes d'EFP agréés sans autorisation supplémentaire. Les programmes de formation et de reconversion et les prestataires agréés doivent être enregistrés dans le système par voie électronique et publiés sur www.vet.emis.ge.

Encadré 7. Les microcertifications et la validation de l'apprentissage non formel et informel⁸

Ukraine

Le système national de validation de l'apprentissage non formel et informel pour les métiers manuels offre la possibilité de certifier des aptitudes ou des compétences professionnelles distinctes liées à certaines tâches professionnelles. Les critères d'évaluation sont élaborés par des centres d'évaluation en fonction de normes professionnelles. Les certificats décernés peuvent être reconnus tant pour poursuivre l'enseignement formel et la formation que pour le marché du travail. Les centres d'EFP du service national de l'emploi peuvent proposer une formation supplémentaire débouchant sur une certification.

Quelle est l'interaction des microcertifications avec d'autres outils?

Les microcertifications et les systèmes de crédit

Principalement dans le domaine de l'enseignement supérieur, les microcertifications peuvent être assorties de crédits, à condition d'être adaptées aux unités des programmes d'enseignement formel. En matière d'EFP, les microcertifications ne sont pas associées à des crédits, principalement parce qu'il n'existe pas de système de crédits pour l'EFP dans la plupart des pays partenaires de l'ETF. Les microcertifications peuvent bénéficier de l'utilisation du système européen de crédits pour l'EFP (ECVET), qui met l'accent sur le développement d'unités d'acquis d'apprentissage.

La validation et les microcertifications

La plupart des parties prenantes établissent un lien entre les microcertifications et l'évaluation de l'apprentissage antérieur. Elles peuvent être délivrées afin de reconnaître des expériences d'apprentissage de plus petite taille qu'une certification ordinaire et de les rendre visibles,

ce qui permet de certifier un petit ou très petit ensemble de compétences et facilite les parcours de renforcement des compétences.

Inclusion dans le cadre national des certifications

Les microcertifications ne se limitent pas à un niveau ou à un secteur d'enseignement et de formation spécifique du cadre national des certifications. Lorsque l'inclusion des microcertifications dans le cadre national des certifications est acceptée (par exemple au Royaume-Uni), elles peuvent être attribuées à tout niveau. Dans la plupart des pays partenaires, les microcertifications ne font pas encore partie du cadre national des certifications.

Assurance qualité

L'assurance qualité des microcertifications est envisagée soit dans le cadre des dispositifs existants d'accréditation des institutions ou des programmes (établissements d'EFP et d'enseignement supérieur), soit dans le cadre du processus de certification et d'évaluation

⁸ Comme indiqué dans le document [Overview of independent assessment practices in Ukraine ETF bridging support to Ukraine's vocational education and training system and qualifications system in 2016-2019 | Open Space \(europa.eu\)](#)

(autorités et agences nationales, acteurs du marché du travail et prestataires d'enseignement ou de formation non formels).

Les autres formes d'assurance qualité incluent l'assurance qualité liée au cadre national des certifications⁹ ou à la réglementation du marché du travail, les organisations professionnelles et les entreprises qui délivrent les microcertifications étant responsables de leur assurance qualité, en fonction de leurs propres critères spécifiques.

Reconnaissance des microcertifications

L'assurance qualité et le lien avec une certification sont jugés essentiels à la reconnaissance des microcertifications. D'après notre enquête, les pays cherchent à obtenir la reconnaissance des microcertifications au moyen de dispositifs de reconnaissance et d'accumulation de crédits, afin qu'elles soient comptabilisées en vue d'une certification, ou au moyen de leur inclusion dans le cadre national des certifications, dans la mesure du possible.

Conclusions: conséquences pour les politiques en matière d'apprentissage tout au long de la vie

Comment les microcertifications peuvent-elles ajouter de la valeur aux systèmes d'enseignement, de formation et de certification?

Les microcertifications sont considérées comme favorables à la promotion des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Elles permettent à la fois de proposer un apprentissage plus adapté et plus flexible et d'évaluer et certifier les compétences étape par étape.

Les microcertifications peuvent renforcer la conception des certifications et des programmes éducatifs qui sont divisés en unités autonomes d'évaluation et en modules flexibles pouvant être partagés entre les certifications et les formations. Les microcertifications peuvent créer des possibilités supplémentaires de reconnaissance des acquis d'apprentissage individuels obtenus dans différents contextes et faciliter la reconnaissance de l'apprentissage antérieur.

Les microcertifications peuvent servir à intégrer des certifications et des formations courtes dans le système de certification. Le lien avec la validation et la démonstration des compétences est un élément clé. La mise à contribution des dispositifs existants de validation et d'assurance qualité permettra d'intégrer les microcertifications et les formations débouchant sur des microcertifications dans les systèmes de certification.

Les microcertifications favorisent la flexibilité et les possibilités d'avancement. Les microcertifications peuvent combler l'écart entre les certifications traditionnelles et les parcours d'apprentissage flexibles. Les microcertifications sont globalement considérées comme relevant de l'enseignement complémentaire et de l'apprentissage des adultes. Toutefois, il est également possible de les associer aux certifications afin d'améliorer le premier emploi et les parcours de renforcement des compétences pour les jeunes, et afin d'offrir des possibilités d'apprentissage supplémentaires aux personnes vulnérables et à celles qui ont quitté l'enseignement formel.

Les microcertifications peuvent aider à moduler l'enseignement et la formation en fonction de l'évolution du marché du travail. Les parcours de microcertification ouvrent la voie à l'apprentissage «juste à temps» et au soutien à la performance découlant de l'évolution des exigences professionnelles ou des besoins prioritaires. Les microcertifications peuvent être utilisées pour répondre aux besoins émergents en nouvelles aptitudes et compétences sur le marché du travail, ainsi que pour accélérer leur intégration dans les programmes de certification et de formation existants ou nouveaux.

⁹ Voir les principes d'assurance qualité des certifications qui s'inscrivent dans des cadres ou systèmes nationaux de certification et qui sont mises en correspondance avec le cadre européen des certifications (CEC) [EUR-Lex - 32017H0615\(01\) - EN - EUR-Lex \(europa.eu\)](#)

Comment stimuler l'utilisation des microcertifications ?

1. Les **principes européens pour les microcertifications** sont universels et ne dépendent pas d'un système spécifique. La meilleure utilisation possible des principes de l'Union européenne applicables à la conception et à la délivrance des microcertifications¹⁰ est un **bon point de départ pour la mise en œuvre des microcertifications**. Les microcertifications sont un nouveau concept, mais pas un nouveau phénomène. Pour les parties prenantes, les microcertifications pourraient être une nouvelle façon de comprendre les pratiques actuelles. Il est nécessaire d'investir dans **la promotion d'une compréhension commune** de l'utilisation des microcertifications et dans la **sensibilisation** y afférente. Il convient également d'œuvrer pour **la transposition et l'internalisation du concept** dans les contextes nationaux et locaux.
2. Les **cadres réglementaires** pour l'adoption et l'utilisation des microcertifications devraient être **habilitants** et ne pas prescrire ni surréglementer les microcertifications, car cela pourrait les rendre moins flexibles. Pour trouver le **bon équilibre en matière d'assurance qualité**, afin de faciliter l'élaboration et la mise en œuvre des microcertifications et leur reconnaissance par les autres, il convient de **s'appuyer sur l'expérience** consistant à produire de petits ensembles d'aptitudes, d'unités d'apprentissage et de modularisation au sein des programmes d'enseignement et de formation plutôt que d'imposer une réglementation a priori.
3. Les microcertifications doivent être **pertinentes pour les personnes concernées**, soutenir le renforcement des compétences et la reconversion professionnelle et permettre de **combinaison la validation et les possibilités d'apprentissage** afin d'établir des parcours plus flexibles. En maximisant les **synergies avec d'autres domaines d'intervention** – veille stratégique sur les besoins en compétences, politiques actives du marché du travail, validation de l'apprentissage non formel et informel, parcours de renforcement des compétences – dans le but de promouvoir l'utilisation des microcertifications et de **donner une plus grande importance à l'inclusion**, à l'apprentissage des adultes et à l'apprentissage tout au long de la vie, il est possible de renforcer leur efficacité.
4. De **nouveaux partenariats et collaborations** entre les prestataires d'enseignement ou de formation formels et non formels, les autorités et agences nationales et les acteurs du marché du travail peuvent garantir la **pertinence** des microcertifications **pour le marché du travail**. Il convient de **mettre particulièrement l'accent sur le soutien aux secteurs innovants**, y compris ceux liés à la durabilité et à la transition numérique.
5. Afin de **renforcer l'empilabilité** des microcertifications, il est important de les relier et de faciliter leur comparaison. Cela peut passer par le **développement de systèmes numériques** pour les compétences, les qualifications et les certifications qui **utilisent au mieux les outils de transparence européens existants**, tels que les cadres de certification et de compétence, l'ECTS, Europass et l'ESCO.
6. Grâce aux microcertifications, les systèmes de certification peuvent mieux répondre aux besoins des personnes concernées et mieux s'adapter à des marchés du travail dynamiques et de plus en plus mondialisés. Si leur valeur est reconnue et si elles sont intégrées dans les systèmes de certification, cela renforcera la confiance mutuelle, la reconnaissance et la transférabilité des compétences et des certifications individuelles. Pour cela, il est nécessaire d'assurer **l'échange des expériences internationales**, ainsi que la **coopération étroite entre les pays et les initiatives internationales publiques et privées** impliquant des microcertifications.

¹⁰ Annexe II de la [proposition de la Commission pour une recommandation du Conseil sur les microcertifications pour l'apprentissage tout au long de la vie et l'employabilité. 2021](#)

Principales références

Commission européenne (2021). [Proposition de la Commission pour une recommandation du Conseil sur les microcertifications pour l'apprentissage tout au long de la vie et l'employabilité](#)

Commission européenne (2021). [Document de travail des services de la Commission accompagnant la proposition sur les microcertifications pour l'apprentissage tout au long de la vie et l'employabilité](#)

Commission européenne (2021). [Proposition de la Commission pour une recommandation du Conseil sur les comptes de formation individuels](#)

Commission européenne (2020). Stratégie européenne en matière de compétences en faveur de la compétitivité durable, de l'équité sociale et de la résilience [Stratégie européenne en matière de compétences – Emploi, affaires sociales et inclusion – Commission européenne \(europa.eu\)](#)

Commission européenne (2020). [Recommandation du Conseil en matière d'enseignement et de formation professionnels \(EFP\) en faveur de la compétitivité durable, de l'équité sociale et de la résilience](#)

Commission européenne (2020). [Document de travail des services de la Commission: évaluation de la recommandation du Conseil de 2012 sur la validation de l'apprentissage non formel et informel.](#)

Commission européenne (2016). [Recommandation du Conseil relative à des parcours de renforcement des compétences: de nouvelles perspectives pour les adultes.](#)

Liens utiles

- [Une approche européenne des microcertifications | Espace européen de l'éducation \(europa.eu\)](#)
- [Microcertifications – EDUBRIEF: publications et ressources d'EduBrief sur les microcertifications](#)
- [Conférence sur les microcertifications | CEDEFOP \(europa.eu\)](#)
- [MicroHE – Faciliter l'excellence en matière d'apprentissage grâce aux microcertifications dans l'enseignement supérieur \(microcredentials.eu\)](#)
- [«Microcertifications» NZQA](#)

Pour de plus amples informations sur nos activités, veuillez contacter:

 info@etf.europa.eu

 +39 011 6302222

 +39 011 6302200